

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du vendredi 11 septembre 2015

Présents :

ALVES PIRES Alcino	COUSINIE Thierry	ORTEGA Raphaël
BELRHITI Catherine	DALLERAC Francis	PACCOUD Roger
BENSALAH Abdelkader	DIDIER Francis	PERONNET Dominique
BOBILLIER Jean-Paul	DUMONT Gamra	PONTABRI Pierrette
BOULET Philippe	GEORGEON Alain	PUVELAND Hervé
BOUZRAR Maryvonne	LAUFFENBURGER Patrick	RAVASSAUD Raymond
BUI Michel	LAURENCE Bernardina	ROMAN Franco
BUI XUAN Yves	MARMION Chantal	SUDORRUSLAN Rachel
CHEVALIER Michel	MARTINEZ Francisco	VENET Gilles

Absents excusés : CHEREAU Franck, FERACCI Jean-Michel, JULHE Jean-Louis.

Absents non excusés : aucun

Membre de droit : ROSSO Patrick, absent

Ouverture de la séance par le Président à 17h15.

1- ALLOCUTION DU PRESIDENT

✓ Le président débute la réunion en présentant la nouvelle salle aménagée au sein du centre national d'entraînement, qui servira notamment aux sessions de formation qui se déroulent dans la zone sud.

✓ L'objectif du présent Conseil d'administration ne sera pas d'aborder toutes les thématiques qui seront développées tout au long du week-end, lors du séminaire des présidents et DTL.

✓ Le 28 septembre prochain, le COJO de Tokyo – dans le cadre de l'organisation de Jeux Olympiques de 2020 – devrait annoncer sa proposition pour les sports qu'il souhaiterait voir intégrer pour ces JO.

Le baseball/softball a les plus grandes chances d'être présélectionné. Nous ne pouvons donc qu'espérer que le karaté soit choisi en tant que 2^{ème} sport.

Ensuite, et peu importe ce résultat, il faut d'ores et déjà se lancer dans la campagne pour les Jeux Olympiques de 2024 à Paris.

Il s'agit d'une réelle opportunité pour la France, et plus précisément pour la région Parisienne de se doter d'infrastructures nécessaires, mais qui font défaut aujourd'hui.

Le Président propose ainsi que la fédération s'engage à hauteur de 50 000 € sur 3 ans, dans la campagne des JO de 2024 à Paris, ce que le Conseil d'administration approuve à l'unanimité.

2- ADOPTION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 MAI 2015

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité le procès verbal de la réunion du 29 mai 2015.

3- CALENDRIER INSTITUTIONNEL

Les dates pour les réunions du Conseil d'administration pour la saison à venir sont fixées ainsi :

- 30 octobre 2015 à 17h ;
- 18 décembre 2015 à 17h ;
- 1^{er} avril 2015 à 17h ;
- 10 juin 2015 à 17h.

4- PREPARATION DU SEMINAIRE DE RENTREE DES PRESIDENTS DE LIGUES ET COMITES DEPARTEMENTAUX

✓ Le programme du séminaire est présenté dans ses grandes lignes aux membres du Conseil d'administration.

✓ Patrick ROSSO n'est pas présent sur ce séminaire car il sera prochainement affecté à la fédération française de taekwondo en tant que DTN. Il convient de préciser que la FFTDA est en plein bouleversement car le président a démissionné et leur DTN a été démis de ses fonctions.

Concernant la FFKDA, et en l'absence de Patrick ROSSO, l'intérim sera assuré par la DTN adjointe, Corinne NAVARRO. Elle aura dans un premier temps la mission de coordonner les activités de la DTN.

✓ La question du karaté Full contact sera également abordée lors de notre séminaire.

5- INTERVENTION DU TRESORIER

✓ Le résultat prévisionnel devrait avoisiner les 200 000 €. Les faits marquants sont l'augmentation du nombre de licenciés au sein de la FFKDA d'environ 8 000 et la boutique fédérale a très bien vendu la gamme « France » qui a été élaborée par la fédération.

✓ Concernant la trésorerie, il est à noter que la subvention Ministérielle a été versée courant du mois d'août. Ainsi, la situation actuelle est meilleure que les prévisions envisagées. En début du mois, la trésorerie fédérale affichait quelques 850 000 €.

Il convient de préciser que toutes les factures des fournisseurs ont été réglées. Aussi, le découvert qui a été souscrit auprès de la Société générale ne devrait pas être utilisé.

✓ Comme vous en avez été informé, la fédération a subi un redressement URSSAF et vu les éléments du dossier, la fédération va engager des poursuites à l'encontre de la structure dirigée par Mme Violette dite Multi-contrôle, qui assurait la sécurité pendant les compétitions fédérales. Cette structure s'est en effet abstenue fallacieusement de réaliser les déclarations et démarches nécessitées par leur activité, auprès notamment de l'URSSAF.

✓ Les modifications des annexes du règlement financier sont proposées à l'approbation du Conseil d'administration. Ces modifications concernent principalement des mises à jour nécessaires par rapport aux résolutions votées lors de la dernière assemblée générale. Les annexes sont approuvées à l'unanimité des membres présents.

6- SITUATION DE LA LIGUE GUADELOUPEENNE DE KARATE ET D.A.

Le président de la Ligue de Guadeloupe n'a pas respecté les obligations administratives qui pèsent sur lui vis-à-vis de la FFKDA. Aucun document financier n'a été adressé à la fédération depuis sa prise de fonction en 2012.

La fédération, dans le cadre de son rôle de tutelle envers la ligue Guadeloupéenne de karaté et disciplines associées qui représente territorialement la FFKDA, a demandé à M. JENASTE la communication de documents comptables et financiers de la ligue dont il assurait la présidence.

Cependant, entre temps M. Youri JENASTE, a adressé un courrier de démission de son poste de président de la ligue Guadeloupéenne de karaté et disciplines associées.

Ainsi, l'intéressé n'a communiqué qu'une infime partie des documents exigés par la fédération, qui en outre ne nous permettent pas de contrôler le bon usage des subventions que la fédération a versé à la ligue.

En outre, un certain nombre de dirigeants de la ligue ont également démissionné dernièrement de leurs fonctions, et il en ressort qu'actuellement la fédération n'est pas en mesure de déterminer si cette association est règlementairement administrée.

Aussi, vu ce qui précède, la fédération a décidé d'interrompre provisoirement (jusqu'à la décision du Conseil d'administration) tous les versements de subventions à destination de cette ligue.

Suite à cette présentation des faits, le Conseil d'administration, à l'unanimité, se prononce pour le maintien de la suspension des versements de subventions à la ligue Guadeloupéenne de karaté et disciplines associées et propose que la fédération organise directement une assemblée générale électorale au sein de cette ligue afin de pourvoir aux carences constatées.

7- INTERVENTION DU RESPONSABLE DE L'ARBITRAGE

Une présentation du site internet dédié aux arbitres est réalisée.
De même, le bilan des actions menées sur la saison 2014/2015 est effectué.

8- QUESTIONS DIVERSES

✓ Le poste d'assistante du Président sera désormais assuré par Emilie HOMMETTE.
Les membres du Conseil d'administration sont informés que leurs demandes de transport ou d'hébergement devront désormais être adressées à Stéphanie DE ALMEIDA qui assure également l'accueil de la fédération. Une information sera adressée en ce sens à toutes les personnes concernées.

✓ Monsieur Alain GEORGEON demande comment mettre en place le logiciel compétition ?

Réponse : Il vous appartient de prendre un rendez-vous avec le service compétition pour la mise en place d'une formation.

✓ Monsieur Jean-Paul BOBILIER demande qui remplacera Emilie HOMMETTE au sein du service communication ?

Réponse : La fédération va prochainement procéder à un recrutement.

✓ Un recrutement aura également lieu dans l'optique de renforcer la DTN, avec un nouveau poste de secrétaire.

✓ Une réflexion est actuellement menée sur le maintien du magazine fédéral sous sa forme actuelle. Actuellement, nous avons peu d'abonnés et le coût annuel de ce projet s'élève à 120 000 €. Il faudrait éventuellement envisager de procéder à la dématérialisation de cet outil de communication.

✓ Madame Dominique PERONNET souhaite souligner qu'à partir du 1^{er} janvier 2016, tous les employeurs seront dans l'obligation de proposer à leurs salariés une couverture en frais de santé...

Réponse : Il va être envisagé de mettre en place une action fédérale en la matière au profit des ligues et comités départementaux.

✓ Madame Rachel SUDORRUSLAN aimerait être informée des actions menées sur le territoire concernant les arts martiaux vietnamiens.

Aucune autre question diverse n'étant formulée, la réunion du conseil d'administration s'est terminée à 19h45.

Le Président
Francis DIDIER

Le Secrétaire Général
Alcino ALVES PIRES